

DELIBERATIONS EXAMINEES EN CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements,

Vu le décret n° 2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité,

Vu la délibération n° 2022-05-12 en date du 20 juin 2022 du Conseil Municipal,

CONSEIL MUNICIPAL DU 12.12.2024 A 19 H 00

LE MAIRE,

Michel MOREL



N°	DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES	Vote
01	Tarifs déneigement saison hivernale 2024-2025	Adoptée
02	Tarifs secours sur pistes hiver 2024/2025 – Station Entre-Les-Fourgs–	Adoptée
03	Prolongation du délai d'exécution des travaux - Réhabilitation d'un logement locatif situé dans l'ancienne école Hameau Entre-Les-Fourgs	Adoptée
04	Etat d'assiette, dévolution et destination des coupes de l'année 2025	Adoptée
05	Vente EPF/Commune de Jougne	Ajournée
06	Décision modificative Budget communal	Adoptée
07	Décision modificative Budget Bois	Adoptée

08	Décision modificative Budget cimetièrre - caveaux-	Adoptée
09	Décision modificative Budget CCAS	Ajournée
10	Engagement des dépenses d'investissement	Adoptée
11	Reversements budget à budget	Ajournée
12	Aménagement de la rue du Mont RAMEY – avenant n° 1 –	Adoptée
13	Facturation entreprise SAS CALVI Célestin à la suite des dégradations des pâturages communaux commises lors de l'exploitation des bois à l'automne 2023	Adoptée
14	Révision du PLAN LOCAL d'URBANISME – offre technique et financière –	Adoptée
15	Encaissement de chèque – GROUPAMA –	Adoptée
16	Travaux de sécurisation – création d'un trottoir et réparation du pilier RD 423 –	Adoptée
<u>Questions diverses</u> <ul style="list-style-type: none"> - Remerciements D. PINARD commémoration 11 novembre - Troupezy - Bail emphytéotique immeuble PIQUEMIETTE 		